

La lettre de PERSAC

8

RECTO

- Réunion publique comité des fêtes.
- Compte rendu succinct de séance du conseil municipal du 26.07.2021.

VERSO

- Forum du "Vivre Ensemble".
- Appel à création.
- Visite à la ferme.
- AG des associations
- Dates à retenir.

Août 2021

Un
comité des
fêtes pour
PERSAC

L'équipe municipale

La finalisation de la création du comité des fêtes passe par l'étape de la réunion publique.

Nous vous convions le mardi 5 octobre à 20h15 à L'Espace 3 Rivières pour vous présenter le projet d'un comité des fêtes pour PERSAC. Après une information sur le travail effectué au sein de la commission **Vivre Ensemble**, nous vous exposerons l'utilité, les orientations et l'importance d'une telle association pour fédérer autour des animations persacoises.

Nous commencerons à inscrire les premiers volontaires en prévision de l'assemblée générale constitutive dont la date sera fixée à l'issue des débats.

Le conseil municipal du lundi 26 juillet 2021 a décidé :

■ à l'unanimité d'acter au sein des règles comptables, le passage de la nomenclature **M14** vers la nomenclature **M57 abrégée** à compter du 1er janvier 2022 et d'autoriser le Maire à signer tout document s'y rapportant. La commune de Persac a été retenue pour être collectivité expérimentale dans le déploiement de celle-ci.

■ à la majorité par 10 pour, 1 abstention et 2 contre d'autoriser le Maire à entreprendre les démarches nécessaires et à signer le contrat à durée déterminée du 1er septembre 2021 au 31 Août 2022, à raison de 25,70/35ème hebdomadaire annualisées pour Marion LEQUEUX qui restera en charge de l'aide à la cantine, ainsi que tous les documents administratifs qui en découlent.

■ à l'unanimité de décider de maintenir les tarifs actuels des repas de la cantine à compter de la rentrée de septembre 2021 pour l'année scolaire 2021 / 2022 jusqu'au 31 décembre 2021. Soit 2,65 € pour les enfants et à 5,30 € pour les adultes et les personnes extérieures.

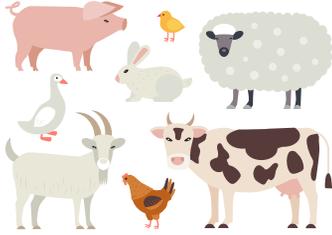
■ à l'unanimité de retenir la proposition mieux disante des artisans locaux pour les travaux de la future boulangerie. Cette offre est à hauteur de 98 201,96 € HT soit 117 842,35 € TTC. Le conseil donne tout pouvoir au Maire pour réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et autorise le Maire à déposer des demandes de subventions auprès d'organismes financeurs.

Ce résumé
va à l'essentiel,
pour plus de
précisions
RDV sur persac.fr

Appel à création !

Ça y est, l'appel à création pour **L'ESPACE 3 RIVIÈRES** est disponible depuis le 4 Août en téléchargement sur persac.fr mais aussi en version papier en mairie. Si vous projetez d'y participer nous vous prions de vous faire connaître le plus tôt possible par l'intermédiaire de la fiche d'inscription. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

De ferme en ferme



Venez découvrir l'agriculture durable en Vienne.

De ferme en ferme vous propose le samedi 25 de 14h à 18h et le dimanche 26 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h de venir découvrir la centaine de vaches de la ferme Persacoise de CHAUMEIL. Guillaume COIFFARD vous accueillera chaleureusement et sera là pour répondre à toutes vos questions. Toute la programmation de ces journées qui présentent 11 fermes de la Vienne est visible sur :

www.defermeenferme.com, sur le [facebook du CIVAM86](#) et en [mairie](#).

Pass'age

L'association **Pass'age** reporte son Assemblée Générale prévue initialement le 11 septembre au 9 octobre à 11h00 à l'Espace 3 rivières.

APE

L'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elève du RPI aura lieu le 21 septembre à 20h30 salle intergénération à PERSAC.

Clé de sol

L'Assemblée Générale de l'association **la clé de sol Persacoise** aura lieu le 2 octobre à 10h00 à la maison des associations.



Forum du Vivre Ensemble

LE SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021 À 10H00 PLACE DE L'ÉGLISE

C'est bientôt la rentrée ! La commission **Vivre Ensemble** vous convie à une rencontre avec les associations Persacoises mais aussi les commissions municipales et leurs groupes de travail existants ou en devenir.

Cette matinée sera pour vous l'occasion :

- de rencontrer les acteurs qui font la richesse culturelle et sociale de PERSAC,
- de découvrir et de vous inscrire à votre/vos activité(s) préférée(s),
- mais aussi de participer à la vie citoyenne de votre commune en venant grossir les rangs de nos commissions et groupes de travail qui ont fort à faire dans chacun de leur domaine !



Respect obligatoire des règles sanitaires COVID 19, en cas de repli à l'espace 3 rivières, prévoyez votre pass sanitaire.

DATES à RETENIR

11 09 21

Forum du Vivre Ensemble
- Venez nombreux à partir de 10h00, place de l'église rencontrer les associations

25 09 21
26

De ferme en ferme
-visite de la ferme de CHAUMEIL

27 09 21

Conseil municipal
- Vous pouvez envoyer vos questions par l'intermédiaire du site "persac.fr"



Mairie de PERSAC, 3 Grand'rue - 86 320 PERSAC



persac@departement86.fr - persac.fr



05.49.48.47.15

